

DECISION DU MAIRE

prise en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Décision n° 2025-018 à 2025-0023

RENONCIATION A L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le maire de la Commune de Montrevel-en-Bresse,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 210-1, L. 211-1 et suivants, L. 213-1 et suivants et L. 300-1 ;

Vu le plan local d'urbanisme du SIVOM d'agglomération de Jayat-Malafretaz-Montrevel approuvé par délibération du comité syndical le 6 mai 2013, modifié par délibération les 24 novembre 2014, 30 juin 2016 et 6 février 2020

Vu la délibération du conseil municipal en date du 30 mai 2013 instaurant un droit de préemption urbain sur les zones urbaines ou à urbaniser du territoire de la commune de Montrevel-en-Bresse ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 28 mai 2020 donnant délégation au maire, et notamment au 15° lui permettant d'exercer le droit de préemption ou de le déléguer à l'occasion d'une aliénation ;

DECIDE

- **N° 2025-018** : De renoncer à l'exercice du droit de préemption sur le bien suivant : DIA enregistrée sous le n° DIA00126625D0012, déposée le 2 juin 2025 par Eric PLANCHON, notaire à Montrevel-en-Bresse (Ain), concernant la vente d'un Bâti sur terrain propre, cadastré AD340 situé 375 rue des Luyers.
- **N° 2025-019** : De renoncer à l'exercice du droit de préemption sur le bien suivant : DIA enregistrée sous le n° DIA00126625D0013, déposée le 10 juin 2025 par Maître Annabel MONTAGNON, notaire à Montrevel-en-Bresse (Ain), concernant la vente d'un Bâti sur terrain propre, cadastré AB 264, situé 5 impasse des Jardins.
- **N° 2025-020** : De renoncer à l'exercice du droit de préemption sur le bien suivant : DIA enregistrée sous le n° DIA00126625D0014, déposée le 6 juin 2025 par Maître Thierry MANIGAND, notaire à Bourg-en-Bresse (Ain), concernant la vente d'un Non Bâti, cadastré B 657, situé Terre Blanche.
- **N° 2025-021** : De renoncer à l'exercice du droit de préemption sur le bien suivant : DIA enregistrée sous le n° DIA00126625D0015, déposée le 24 juin 2025 par Maître Eric PLANCHON, notaire à Montrevel-en-Bresse (Ain), concernant la vente d'un Bâti sur terrain propre, cadastré C594-C595-C760, situé 1024 route de Cuet.
- **N° 2025-022** : De renoncer à l'exercice du droit de préemption sur le bien suivant : DIA enregistrée sous le n° DIA00126625D0016, déposée le 7 juillet 2025 par Maître Annabel MONTAGNON, notaire à Montrevel-en-Bresse (Ain), concernant la vente d'un Bâti sur terrain propre, cadastré AE 14, situé 265 route de Cuet.

Département de l'Ain
Commune de Montrevel-en-Bresse

- **N° 2025-023** : De renoncer à l'exercice du droit de préemption sur le bien suivant : DIA enregistrée sous le n° DIA00126625D0017, déposée le 8 juillet 2025 par Maître Emmanuel DAUBORD, notaire à Attignat (Ain), concernant la vente d'un Bâti sur terrain propre, cadastré AD 19, situé 78 avenue de Mâcon.

A Montrevel-en-Bresse, le 10 juillet 2025

Le Maire

Jean-Yves BREVET

